

La construction des sociétés civiles au Maghreb, entre dépendances et émancipation

Responsables

Damiano De Facci
(IRISSO, Paris Dauphine)

Ester Sigillò
(University of Bologna)

Mercredi 12 juillet 2023
14h30-16h30
Salle Athéna 045

Intervenants

Riadh Amine Ben Mami
(Mesopolhis, CMH / ATER,
Université de Lille)

Sihem Beddoubia
(Université Oran 2)

Damiano De Facci
(IRISSO, Paris Dauphine)

Irene Lizzola
(Sciences Po Bordeaux)

Chiara Loschi
(Université de Bologne)

Ester Sigillò
(University of Bologna)

Résumé de l'atelier

Cette proposition de panel découle de l'expérience d'une réflexion collective lors du forum Insaniyyat à Tunis autour des « sociétés civiles en crise » dans le cadre des reconfigurations politiques dans le monde arabe après 2011. En vue du colloque GIS MOMM, nous proposons une nouvelle analyse centrée sur le Maghreb et ses enjeux spécifiques.

Notion omniprésente, notamment depuis le début du Printemps arabe, la société civile reste une notion floue pour la littérature scientifique et une catégorie utilisée par les acteurs en raison justement de sa polysémie. Appliquée trop hâtivement à des contextes considérés comme des modèles positifs, son caractère normatif risque de cacher plus d'éléments qu'elle n'en montre.

Les changements politiques, sociaux et économiques contribuent à repenser la notion de société civile à travers des nouvelles entrées et à en élargir la complexité. La société civile est à la fois un terrain de prolongement et de substitution de la politique et un champ d'élaboration de normes socio-économiques et de travail. Ses pratiques du plaidoyer, de l'évaluation, de la sensibilisation, de la mobilisation, voire de la redistribution tendent ainsi à reconfigurer les pratiques de l'action publique dans les mondes arabes, dans différents secteurs d'intervention des États. Dans ce cadre, le soutien financier et « technique » aux *civil society organizations* de la part de coopération (bilatérale et multilatérale) occidentale est depuis les années 2000 devenu un instrument privilégié pour servir des agendas transnationaux de réforme des politiques publiques, dans ces États largement dépendants de l'aide internationale au développement. Et ce, malgré la complexité des modalités d'appropriation voire de subversion des dispositifs de la coopération de la part des acteurs associatifs nationaux récipiendaires de l'aide.

Une telle inclusion contemporaine de la « société civile » dans la fabrique des politiques publiques implique, par ailleurs, des recompositions profondes, dans les législations nationales et dans les réglementations administratives des États considérés, de la place accordée aux acteurs non-étatiques (associations, collectifs, « personnalités nationales »). Toutefois, les dynamiques de « réforme par le droit » menées par la société civile continuent d'être investies par des contradictions et des limites. En effet, les processus de libéralisation et d'affirmation de l'État de droit ont permis aux gouvernants de légaliser et, de ce fait, de dépolitiser les mobilisations – de défense, contestation, protestation – de la société civile. Ces différentes entrées permettent de créer un nouveau prisme analytique pour comprendre en détail les enjeux et les dynamiques de reconfiguration politique. Elles pointent également les limites d'une notion qui assume une dimension normative à la fois dans les analyses et dans les pratiques des politiques publiques.

Programme

Riadh Amine Ben Mami et Damiano De Facci

La société civile en Tunisie, garante d'un processus électoral transparent et outil de la transition économique ?

Nous montrerons deux secteurs d'engagement de la société civile en Tunisie : l'observation électorale et le développement socio-économique.

Premièrement, nous analyserons comment certaines associations se sont imposées comme garantes de la sincérité, voire de l'efficacité de chaque processus. En retour, il s'agira de montrer comment cet engagement non-partisan peut faire l'objet d'engagements très hétérogènes. La communication cherchera ainsi à questionner les effets variés de l'assistance occidentale sur la diffusion de « bonnes pratiques » en observation électorale dans le monde associatif tunisien.

Deuxièmement, nous analyserons comment la « société civile » tunisienne participe à un vaste programme de « transition économique » à la démocratie selon des modèles qui circulent notamment depuis l'Europe, grâce aux financements et au soutien technique aux associations. La communication se propose de revenir sur les limites de cette action de transition économique par la société civile. Bien que les associations permettent l'émergence d'un activisme local et la structuration de réseaux de solidarité, le programme de transition économique qu'elles soutiennent ne peut pas résoudre les problèmes de l'économie morale et politique de l'expérience quotidienne.

Irene Lizzola

Plaider pour l'abolition de la peine de mort et la réforme de la « gouvernance sécuritaire » au Maroc : pluralité normative et dimension politique des circulations normatives transnationales des droits de l'homme

En partant de l'hypothèse que la circulation transnationale des références normatives exerce un impact sur les processus de création et d'interprétation des normes au niveau national (Dezalay et Garth, 2002 ; Delpeuch, 2006, 2008), en prenant le milieu associatif marocain de défense des droits de l'homme comme cas d'étude, nous décrirons le pluralisme normatif caractérisant le discours des droits de l'homme, qui s'exprime à plusieurs échelles (nationale, transnationale, internationale). De même, nous mettrons en lumière les dynamiques de politisation et dépolitisation intéressant les pratiques de plaidoyer des ONG de défense des droits de l'homme dans le cadre desquelles cette pluralité s'exprime (Catusse et Vairel, 2010 ; Gaudin et al., 2019). En combinant les apports de la sociologie politique de l'international, la sociologie et l'anthropologie du droit (Keck et Sikkink, 1998 ; Goodale et Merry, 2007) et l'ethnométhodologie du droit (Travers et Manzo, 1997 ; Dupret, 2006), nous procéderons à une comparaison entre deux cas d'étude issus de notre terrain d'enquête auprès d'acteurs associatifs marocains : la campagne pour l'abolition de la peine de mort et les initiatives de réforme de la « gouvernance sécuritaire ».

Chiara Loschi

Quelle « société civile » en Libye ? Contradictions entre l'imaginaire politique de la jeunesse libyenne et les politiques de stabilisation des acteurs internationaux

À partir de 2014, les jeunes Libyens ont été considérés par les organisations étrangères opérant en Libye comme des intermédiaires, des acteurs clés du soutien à la mise en œuvre d'une panoplie de projets internationaux. Ayant comme objectif le soutien à la société civile, ces projets portaient aussi sur la définition des problèmes de stabilité politique, objectif primaire de l'agenda politique des pays et des organisations bailleurs de fonds. Malgré les opportunités apparemment offertes par l'effondrement de l'ancien régime, cette ouverture à un environnement international montre que les jeunes Libyens, déchirés entre les désirs de changement politique et les progrès professionnels, ont eu du mal à se positionner d'une façon claire et incisive dans la politique locale

et contre les agendas des organisations internationales. Cette communication vise donc à remettre en discussion la notion de société civile formulée par les bailleurs de fonds.

Ester Sigillò et Sihem Beddoubia

Société civile et lutte anticorruption dans le cadre de la reconfiguration du pouvoir en Tunisie et Algérie

Au cours de la dernière décennie, plusieurs auteurs ont commencé à réfléchir aux mobilisations contre la corruption « par le bas », sans pourtant prendre en compte les spécificités des pays où de profonds changements politiques ont eu lieu, ni les mécanismes de diffusion et d'appropriation des dispositifs de la lutte anticorruption autour de la notion de « société civile ». Les cas de la Tunisie et de l'Algérie sont pertinents dans la mesure où, dans ces deux pays, la lutte contre la corruption s'est superposée aux revendications populaires de changement de régime et à une dynamique de reconfiguration du pouvoir politique. En Tunisie, après 2011, les paradigmes de la « bonne gouvernance » ont été diffusés par les acteurs internationaux et internalisés par des associations locales. En Algérie, dans le cadre du mouvement contestataire populaire Hirak, le nouveau président a construit sa légitimité à travers une campagne contre « les clans corrompus proches de Bouteflika ». Cette contribution analyse les dynamiques de mobilisation des acteurs associatifs et leurs relations avec les autres acteurs impliqués dans les dispositifs de lutte anticorruption, en dépassant une approche normative et en proposant une analyse basée sur les spécificités des contextes.